

# Allure Finance lance un titre de créance à capital non garanti : Allure Corporate 2

Agence Option Finance | Publié le 07/12/2012 à 15:22 | Mise à jour le 07/12/2012 à 15:22 | Réactions (0)

Après le succès de leur première offre « Allure Corporate », la société de conseil en gestion privée Allure Finance réitère l'opération avec sa petite soeur. Allure Corporate 2 est un titre de créance à capital non garanti d'une durée de vie de 7 ans. Il est investi en obligations de dix grandes entreprises françaises de renom (EDF, Carrefour, Alstom, Renault, AXA, Lafarge, Veolia Environnement, Arcelor Mittal, Rallye, Air France). Il permet aux investisseurs de tirer parti des opportunités offertes actuellement sur le marché du crédit.

« Les obligations d'entreprises de bonne qualité et obligations à haut rendement de la frange la mieux notée présentent un niveau de volatilité inférieur aux autres classes d'actifs risqués, tout en offrant une rémunération attractive », explique Allure Finance.

L'objectif du fonds est d'offrir à l'échéance un coupon annuel de 6,50 %, soit à l'échéance un gain maximum de 44,60% (hors frais, commissions et fiscalité applicable dans le cadre de l'investissement). L'investisseur s'expose au risque de crédit de ces 10 sociétés ainsi qu'à celui de la Société Générale, émetteur du produit. Chaque année, Allure Corporate 2 permet de sécuriser potentiellement un coupon maximum de 6,50 %. En cas d'événement de crédit, le coupon est diminué de 0,65 % par événement de crédit jusqu'à l'échéance. À maturité, l'investisseur recevra la somme des coupons potentiellement sécurisés ainsi que l'intégralité de son capital initial, diminué de 10 % par entité impactée par un événement de crédit.

Allure Corporate 2 a obtenu l'agrément de l'AMF (appel public à l'épargne), sa liquidité est quotidienne et il est éligible aux comptes titres, contrats d'assurance vie et de capitalisation. Les souscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 février 2013 avec un ticket d'entrée minimum de 10 000 euros.

2012 Agence Option Finance (AOF) - Tous droits de reproduction réservés par AOF. AOF collecte ses données auprès des sources qu'elle considère les plus sûres. Toutefois, le lecteur reste seul responsable de leur interprétation et de l'utilisation des informations mises à sa disposition. Ainsi le lecteur devra tenir AOF et ses contributeurs indemnes de toute réclamation résultant de cette utilisation. Agence Option Finance (AOF) est une marque du groupe Option Finance